

DEUXIEME ETUDE, REALISEE →

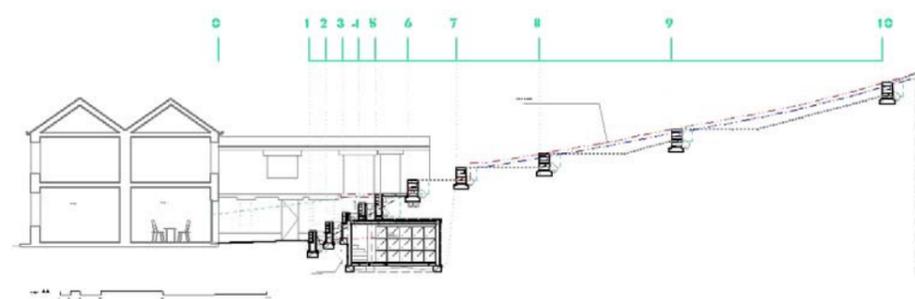
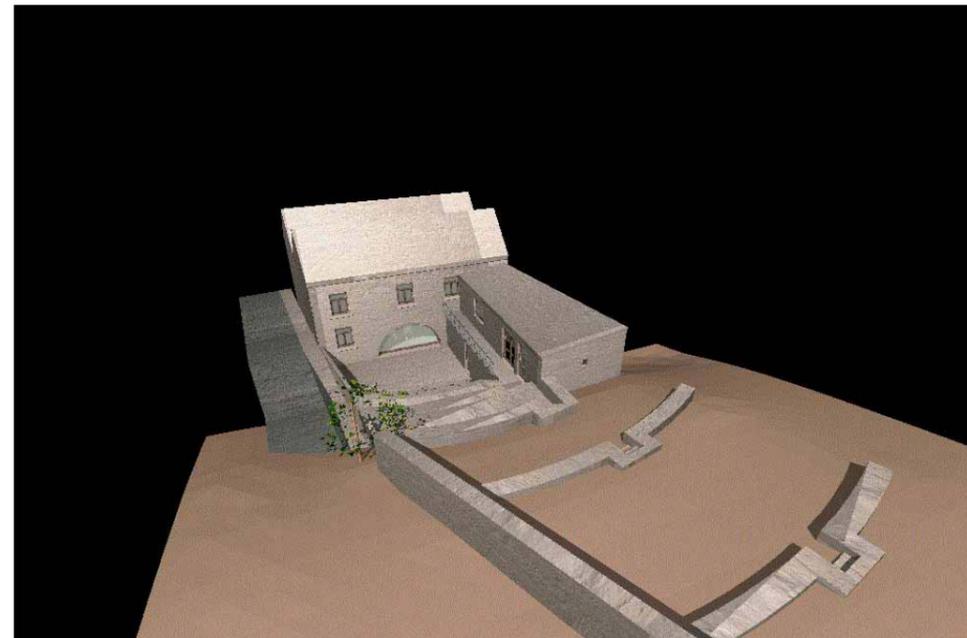
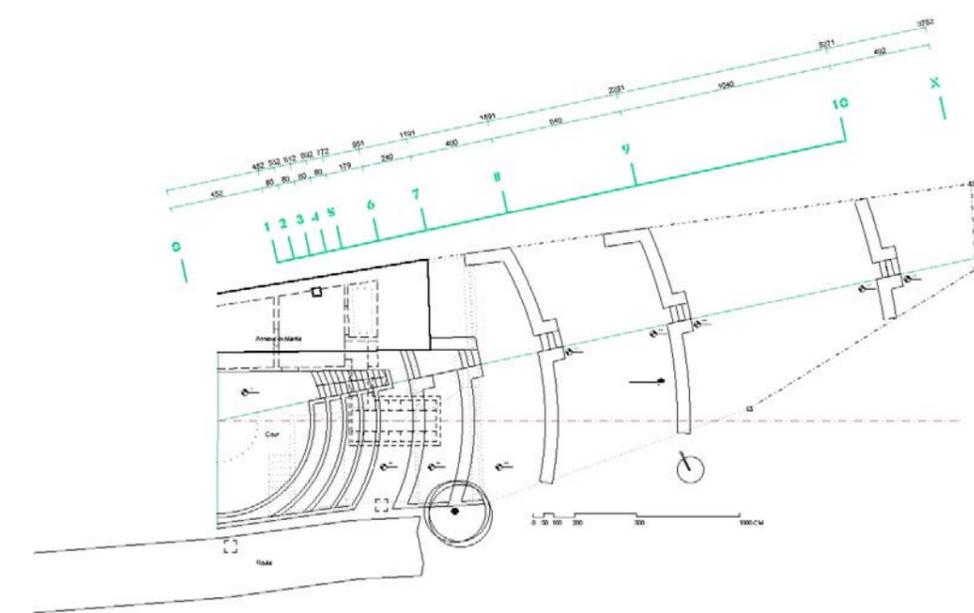
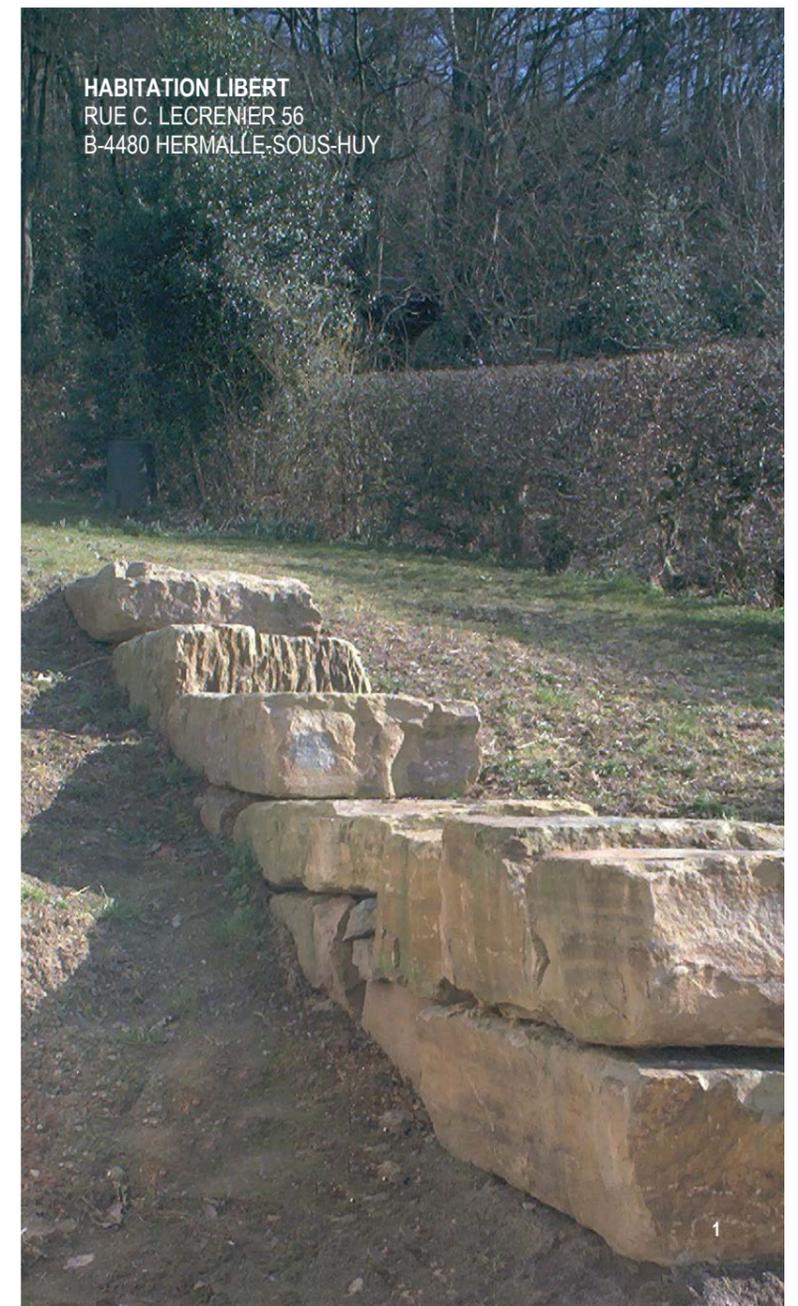
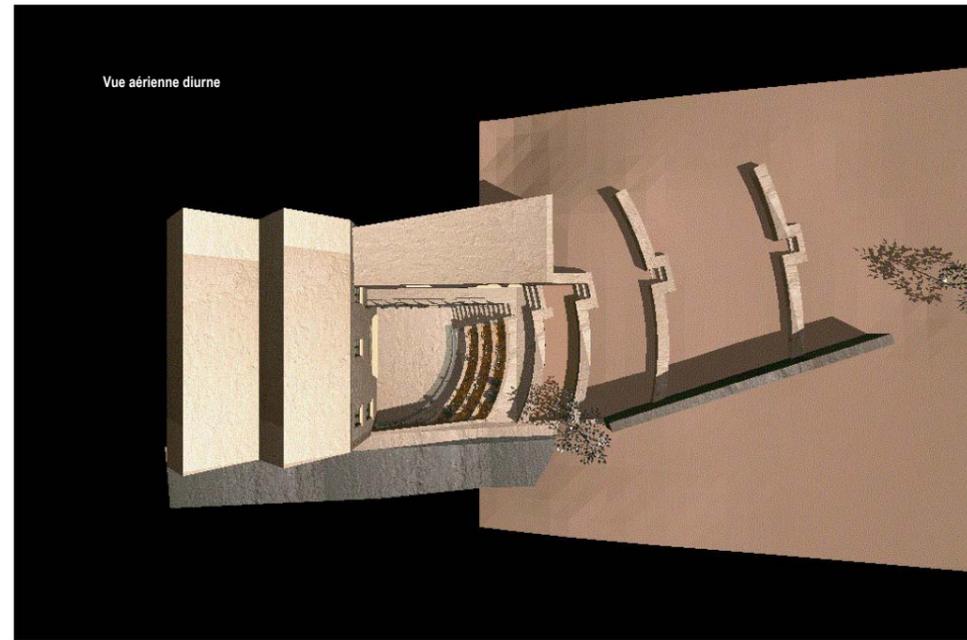
Finalement, le projet c'est concentré sur ce premier geste : réorganiser et remettre en scène la cour.

Le dallage exprime l'organisation du projet autour de la table du séjour. Un mur de soutènement permet de jouer avec la lumière et la végétation. Il est constitué de croûtes de pierre bleue, et servira de support pour une vigne vierge. A terme, ce dispositif offrira un « tableau » évoluant en fonction des saisons.

Un plan d'eau est aménagé le long de la cour, pour retrouver à cet étage un « biotope » avec plusieurs types de végétaux et de poissons.

Le jardin est contenu par un deuxième mur de soutènement en pierres brutes de grand format appareillées à sec (1).

Micropaysage à Hermalle-sous-Huy



CONTEXTE //

C'est longtemps après avoir en avoir fait l'acquisition que les maîtres d'ouvrages m'ont fait la commande d'un projet de transformation de leur habitation située au bout d'une impasse. Donnant vers les bois, elle était fortement encastrée dans le terrain, empêchant la lumière de rentrer par la façade arrière, et rendant le contact difficile avec le jardin.

C'était un beau défi, cela permettait de réfléchir avec les utilisateurs sur l'influence des rapports entre l'extérieur et l'intérieur d'une habitation comme enjeu pour la qualité de la vie. Un enjeu peut-être supérieur à la qualité des finitions ou des équipements quels qu'ils soient.

PREMIERE ETUDE, NON REALISEE

Je leur ai fait une première proposition, illustrée ci-dessus, en restructurant le jardin autour de la cour. Je projetais de réorganiser celle-ci comme un amphithéâtre autour d'une généreuse fenêtre permettant d'établir un meilleur contact entre l'intérieur et l'extérieur.

La lumière et le regard sont apportés par cette fenêtre centrée sur la table du séjour. Tous les aménagements extérieurs s'organisaient également par rapport à ce point.